



Université d'été du MEDEF

Mercredi 27 août 2014

Allocution de Manuel VALLS, Premier ministre

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le président,
Mesdames, messieurs les chefs d'entreprises,
Mesdames, messieurs,

Merci pour votre accueil et pour cette invitation ... qui date d'il y a quelques semaines déjà. Une invitation que j'ai acceptée très spontanément, monsieur le président. Car c'est le rôle du Premier ministre de la France de venir à la rencontre des forces vives de la nation. Et donc de venir à la rencontre des chefs d'entreprise et des entrepreneurs. D'ailleurs, mon premier déplacement en tant que Premier ministre, c'est dans une entreprise que je l'ai fait, au centre de recherche de Thalès, à Gennevilliers.

Je sais qu'il est d'usage d'opposer la gauche et le monde de l'entreprise ... C'est un vieux refrain ... Mais justement, ce que je crois profondément, c'est que notre pays a besoin de sortir des postures, des jeux de rôle auxquels nous sommes tellement habitués. Ces jeux de rôle où chacun se lamente, croit savoir ce que l'autre va dire, avant même qu'il n'ait parlé. Tout cela nous a fait perdre trop de temps ... Alors, je le dis : cessons d'opposer systématiquement ! D'opposer Etat et entreprises ! D'opposer chefs d'entreprise et salariés ; organisations patronales et syndicats ! Cherchons plutôt à coopérer, à trouver des chemins qui servent l'intérêt général. C'est cela prendre ses responsabilités. Et la situation de la France l'exige.

J'ai accepté, je le disais, très spontanément votre invitation, monsieur le président. Mais, ni vous, ni moi, n'imaginions alors que cette rencontre se déroulerait dans un tel contexte : juste après le premier Conseil des ministres d'un nouveau gouvernement.

Vous connaissez les raisons qui ont conduit à la formation de cette nouvelle équipe. J'ai eu l'occasion, hier soir, de les détailler devant les Français. Le Chef de l'Etat l'a rappelé ce matin.

Le choix de ce nouveau gouvernement, c'est le choix de la clarté et de la cohérence dans la mise en œuvre des orientations économiques arrêtées par le Président de la République.

Le gouvernement est au travail pour accélérer le rythme des réformes, pour faire avancer notre pays. Et ces réformes, elles doivent recueillir l'approbation du Parlement. Cela a été le cas pour le Pacte de responsabilité et de solidarité. Et je me suis investi pour expliquer, pour convaincre. Sur les bancs de l'Assemblée nationale, du Sénat, beaucoup d'élus connaissent bien la vie des entreprises et le tissu

économique des territoires. C'est une chance pour notre pays. Et moi je défendrai toujours le travail des parlementaires. Ils travaillent pour la France, pour l'intérêt général, et pour les Français qui les ont élus.

Cohérence et clarté, voilà l'état d'esprit qui est le mien, aujourd'hui, devant vous, pour ce moment d'échange. Un moment aussi de franchise, car je crois que nous pouvons nous dire les choses très directement.

I. La France a besoin de ses entreprises

a. Ce sont elles qui créent de la richesse.

Je le dis et je l'assume : la France a besoin de vous ! La France a besoin de ses entreprises, de toutes ses entreprises (entreprises individuelles, PME, Start-ups, grands groupes). Car ce sont les entreprises qui, en innovant, en risquant les capitaux de leurs actionnaires, en mobilisant leurs salariés, en répondant aux attentes de leurs clients, créent de la valeur, génèrent des richesses qui doivent profiter à tous. Moi j'aime l'entreprise. Une immense majorité de nos concitoyens y travaillent. Beaucoup s'y épanouissent. Certains, il ne faut pas le nier, y rencontrent des problèmes. Parfois des souffrances. Mais reste que les Français ne s'y trompent pas. L'institution qui arrive en tête dans les sondages d'opinion, ce sont les PME, les PMI, et ce avant même la police ou l'armée.

b. Ce sont elles qui créent de l'emploi.

Ce sont les entreprises qui créent des emplois. Combien d'entre vous se battent pour préserver les emplois, motiver et rassurer, malgré une conjoncture morose. Je le dis depuis des années dans ma famille politique : il n'y a pas d'emplois sans employeurs. C'est pourquoi il est absurde de parler de « cadeau fait aux patrons ». Une mesure favorable aux entreprises, c'est une mesure favorable au pays tout entier. Les entreprises n'appartiennent pas aux seuls entrepreneurs ou à leurs actionnaires. Elles appartiennent aussi aux cadres, aux ingénieurs, aux techniciens, aux ouvriers, bref, à l'ensemble des salariés qui les font vivre.

c. Ce sont elles qui permettent l'innovation.

Les entreprises, ce sont celles qui produisent. Produire. Voilà un joli mot. Les entreprises, c'est aussi l'innovation. Celle qui s'appuie sur la recherche et développement des grands groupes et leurs sous-traitants ; l'histoire industrielle de notre pays est jalonnée de grands succès que nous connaissons tous : dans le nucléaire, l'aéronautique, l'espace, le ferroviaire, la santé, l'automobile... L'innovation naît aussi dans les « jeunes pousses » qui suscitent tant d'espoir pour demain. Et nous avons la chance, en France, d'avoir l'un des viviers de start-ups les plus dynamiques au monde. Les 34 plans de la nouvelle France industrielle – animés par certains d'entre vous – permettent d'accroître encore ce dynamisme dans les filières d'avenir. Et il ne manquerait pas grand-chose pour qu'en France, je le sais, puisse éclore un grand succès de la haute technologie.

Créer, innover, produire, investir, réinvestir, lancer de nouveaux produits, voilà encore des jolis mots !

d. Elles contribuent à l'aménagement et la cohésion de nos territoires.

Les entreprises, c'est aussi l'organisation, la cohésion, l'identité de nos territoires. Cela m'a beaucoup frappé lorsque j'ai visité récemment l'usine d'eau minérale à Volvic, ou quand je suis allé au Creusot, voir la forge d'AREVA. J'y ai vu des femmes et des hommes fiers de leur outil de travail. Le Creusot, c'est une ville toute entière construite autour de ses usines. Les entreprises bénéficient des infrastructures construites par les collectivités ou l'Etat, de la main d'œuvre locale formée dans nos écoles, nos universités, de l'environnement économique structuré par les élus. Le maire, le président de communauté d'agglomération que j'ai été le sait bien : l'implantation d'une entreprise, c'est important pour l'emploi mais aussi pour la vie des habitants et le dynamisme d'un territoire. Et je sais combien les élus locaux, partout en France, se mobilisent.

e. Ce sont l'image et la force de la France dans le monde.

Les entreprises participent à la force et à l'image de la France dans le monde. Nos grands groupes, nos entreprises de pointe, nos marques (Total, l'Oréal, Carrefour, Accord, Alstom...) sont connues et admirées dans le monde entier. Et les Français considèrent à raison que c'est une partie de notre patrimoine.

Oui, la France a besoin de ses entreprises. Elle doit savoir être à vos côtés, vous soutenir, vous aider, notamment parce que la concurrence mondiale ne vous fait aucun cadeau, et parce que de nouveaux marchés s'ouvrent. Les autres pays, surtout les plus grands d'entre eux, n'hésitent pas à soutenir leurs entreprises. Nous vivons dans une économie de marché, dans un monde globalisé... Si si, dans un monde globalisé. Certains le nient, mais c'est la réalité. Et la France n'a donc pas à faire exception ! Car quand les entreprises gagnent, c'est la France qui gagne.

II. Nous aidons nos entreprises et continuerons à le faire : le sens des réformes engagées

a. Compétitivité des entreprises, restauration de leur capacité à investir.

Cette conviction, le Président de la République l'a toujours eue. Parce que nous avons un problème de compétitivité depuis le début des années 2000. Les faits sont là : les marges qui diminuent, les déficits de la balance commerciale qui se creusent, le différentiel croissant avec l'Allemagne, qui elle, a su mener les réformes nécessaires

...

Dès novembre 2012, le Chef de l'Etat a décidé la mise en place du Crédit impôt compétitivité emploi (CICE), aujourd'hui pleinement effectif. Je me souviens de ce chef d'entreprise d'une PME sous-traitante automobile, le groupe SACRED que j'ai

rencontré dans l'Eure. Grâce au CICE, ce dirigeant a pu investir dans des machines-outils essentielles pour le développement de l'activité.

Puis le CICE a été complété par le Pacte de responsabilité et de solidarité, dont je vous rappelle que les députés de la majorité ont voté la tranche 2015 en juillet. Et je me suis engagé par écrit auprès de vos représentants sur les tranches 2016 et 2017.

J'ai lu avec intérêt, hier, dans le journal Le Monde, l'interview d'Henri de CASTRIES qui ne voyait encore aucun allègement dans son entreprise. C'est sans doute vrai car nous avons décidé d'en faire bénéficier prioritairement, en 2015, les petites et moyennes entreprises et les 80% de salariés qui gagnent jusqu'à 3,5 fois le SMIC. Ce n'est visiblement pas le profil d'AXA.

Mais, au total, ce sont plus de 40 milliards d'euros de baisse en 4 ans sur les prélèvements touchant les entreprises. 40 milliards pour qu'elles gagnent en compétitivité, qu'elles puissent investir, repartir à la conquête de parts de marché, et embaucher. 40 milliards, ce n'est pas rien ! Cela représente 2 points de PIB. C'est plus de 15 points d'autofinancement supplémentaire. Dès 2015, ce sera pour nombre de salariés l'équivalent de 10 points de cotisations sociales en moins.

Des engagements importants sont pris : baisse du coût du travail, suppression de la C3S, baisse de l'impôt sur les sociétés. Ces engagements seront mis en œuvre. C'est nécessaire car récemment les impôts ont trop augmenté. La responsabilité est collective. 30 milliards de la droite, puis 30 milliards de la gauche.

Mais, il n'y a pas que les impôts et les cotisations sociales qui pèsent sur notre économie. Certaines formalités excessives sont aussi coûteuses et pénalisantes. Les entreprises comme les ménages en sont victimes. Nous nous y attaquons. Une charte du contrôle fiscal entrera prochainement en vigueur et un médiateur sera mis en place. Avec le Conseil de la simplification, co-présidé par Laurent GRANDGUILLAUME et Guillaume POITRINAL, et avec Thierry MANDON, aujourd'hui auprès de moi, nous allons faire adopter au Parlement une loi prévoyant de nombreuses mesures de simplification pour les entreprises. De même, 50 autres mesures sont en train d'être mises en œuvre dans le secteur du bâtiment et de la construction ; un secteur vital pour notre économie et qui doit faire l'objet d'un véritable plan de mobilisation que j'annoncerai après-demain.

Je souhaite que cette action de simplification soit systématique, dans tous les domaines.

Cela inclut le code du travail, mais suppose une méthode sur laquelle je serai extrêmement vigilant : la négociation et la recherche d'un accord. Vos représentants participeront à des négociations qui vont s'ouvrir sur la représentation des salariés et le dialogue social. Ces négociations poseront aussi la question des seuils. Cette réforme ne peut réussir que si la négociation réussit. Et la négociation doit réussir, comme les partenaires sociaux ont su réussir des réformes importantes depuis deux

ans. Je pense notamment à la sécurisation de l'emploi ou la formation professionnelle.

Et pour réussir une négociation – tous ceux qui négocient dans leur entreprise le savent – il faut trouver un équilibre entre les engagements des uns et des autres. La protection des salariés est globalement élevée dans notre pays. Les salariés y sont attachés, c'est bien normal. Mais certaines adaptations sont possibles. Sur ces questions, il y a un chemin pour un accord profitable à tous, j'en suis persuadé. A vous maintenant de faire le nécessaire pour le trouver, avec les partenaires qui y sont prêts. Et – je m'y engage – le Gouvernement en tirera toutes les conséquences législatives dès lors qu'un accord aura été trouvé.

b. Stabilité fiscale.

La clarté et la cohérence que j'évoquais valent en particulier pour les questions fiscales. Dans ce domaine, il faut de la stabilité, de la visibilité. Et les actions mises en place – réforme de l'Etat, réforme des collectivités territoriales, et notamment cette « impossible » réforme des régions que nous sommes en train de faire, réforme de notre système de santé – illustrent notre détermination à réduire la dépense publique et donc à baisser de façon crédible les déficits et les impôts. Nous ne dévierons pas de ce cap !

Je sais qu'en 2012, certains d'entre vous aviez douté de la sanctuarisation du Crédit impôt recherche. Le Président de la République a démontré sa détermination. Deux ans plus tard, cette détermination est toujours intacte.

c. Poursuite des réformes.

Cette détermination vaut pour les questions fiscales, comme pour l'ensemble des réformes que nous entreprenons. Ces réformes, elles sont attendues. Elles permettront de rendre notre économie plus souple, plus réactive.

Nous allons accroître la concurrence, alléger certaines règles, je pense à celles relatives au travail du dimanche ou à l'urbanisme commercial. C'est un fait : le droit actuel maintient des prix artificiellement élevés, freine les initiatives. Des milliards d'euros de pouvoir d'achat peuvent être redonnés aux Français !

En d'autres termes, nous agissons aussi sur la demande, ce que ce gouvernement n'a jamais cessé de faire. Car enfin, l'économie avance toujours sur deux jambes ! Et il faut être pragmatique. La politique du gouvernement c'est donc et l'offre et la demande, avec un équilibre dont je suis le garant.

d. Attractivité de la France.

Notre politique économique, c'est également rendre à la France son attractivité. C'est bien sûr promouvoir le secteur du tourisme, qui est essentiel pour notre économie, et

pour lequel le ministre des Affaires étrangères et du Développement international, Laurent FABIUS, est pleinement mobilisé. Notre pays souffre à l'étranger d'un « déficit d'image » - pour reprendre un terme qui vous est familier. Même si nous avons de nombreux atouts (nos infrastructures, nos services publics, notre système de santé, ...), notre droit du travail est perçu comme contraignant, nos prélèvements comme trop lourds, et nos dépenses publiques comme trop élevés. Mais n'oublions pas non plus les atouts que sont nos ressources humaines, bien formées, créatives.

J'ai d'ailleurs relevé, hier, qu'Henri de CASTRIES disait que lorsqu'il développait de nouvelles activités, il considérait que Londres était, du point de vue de la taxation, plus attractive que Paris. Disons que, vu du salarié, ce jugement peut être fortement modifié lorsqu'il découvre le coût du logement, de la santé, de l'école, de l'énergie ou des transports ...

Notre déficit d'image, nous le devons aussi à d'autres raisons ... et en particulier ce penchant français au dénigrement collectif. Sur ce sujet, j'ai noté pour une fois les propos de Pierre GATTAZ rappelant récemment que le CICE et le pacte vont dans la bonne direction. Je préfère cela aux propos qui stigmatisent systématiquement notre pays.

C'est à nous tous de faire la promotion de la France, d'en rappeler aussi les atouts, et pas seulement les difficultés.

D'ailleurs, il est frappant de constater que nombre d'entreprises étrangères installées en France, ont une bonne image de notre pays. Elles savent faire la part entre les apparences et la réalité. A nous d'en faire autant ! A nous de faire connaître, d'expliquer nos réformes et la politique économique que nous menons.

- e. Mais rien n'est possible sans une initiative pour la croissance au niveau européen.

Mais pour que cette politique économique produise ses effets, il faut également que les leviers européens soient actionnés.

Aujourd'hui, la zone euro est la région du monde où la croissance est la plus faible. A vrai dire, elle est quasiment nulle. La demande est en particulier en panne presque partout. La France ne peut plus agir seule, comme elle le fait depuis 30 ans, et continuer à creuser davantage son double déficit, extérieur et budgétaire. Comme l'a souligné Mario DRAGHI à Jackson Hole, la semaine dernière, nous pouvons avoir des politiques budgétaires européennes plus favorables à la croissance. C'est un soutien global de la zone euro à sa demande intérieure qui est nécessaire.

L'investissement a fortement chuté en Europe depuis la crise. La commission européenne doit donc s'engager en faveur de l'investissement public et privé. Les 300 milliards d'euros sur 3 ans annoncés par Jean-Claude JUNCKER, le 15 juillet, doivent être précisés.

Ensuite l'euro est surévalué. C'est mauvais pour nombre de vos entreprises. C'est mauvais pour la croissance. Je l'ai dit dès début avril, mais je le dis à nouveau. La banque centrale européenne a fait un mouvement positif début juin. Devant la faiblesse de la reprise économique, devant le niveau élevé de l'euro, devant le risque de déflation dans certains pays de la zone euro, la BCE a agi pour soutenir la croissance. L'euro s'est déprécié de 6% depuis avril par rapport au dollar, sans intervention directe sur les marchés. Mais il faut aller plus loin, plus vite, notamment parce que l'inflation est trop faible. Je fais toute confiance à la BCE pour remplir son mandat d'une inflation proche de 2% en utilisant tous les moyens à sa disposition. Mais le temps presse !

Il doit y avoir une réduction des déficits publics en Europe et tout particulièrement en France, je ne le discute pas. Nous vivons au-dessus de nos moyens depuis 40 ans. Et depuis 2008, notre déficit est au-dessus des 4%. Quant à notre niveau de dépenses publiques, il correspond à 57% de la richesse que nous produisons. Pour autant, le rythme de cette réduction doit être adapté à la situation économique actuelle. Elle est exceptionnelle, elle doit donc donner lieu à des réponses exceptionnelles. Il ne s'agit pas de se défaire en demandant de changer les règles, en laissant filer les déficits, en s'exonérant des réformes nécessaires, ou bien encore en montrant du doigt l'Allemagne. Il s'agit de regarder les choses en face : aujourd'hui, la faiblesse de l'inflation, l'absence de croissance, alors que la crise frappe depuis 6 ans, sont des circonstances exceptionnelles. Il faut les prendre en compte. Faire de nouvelles économies pour compenser l'effet d'une inflation trop basse et d'une croissance pas encore au rendez-vous, ce serait créer de l'austérité, appuyer sur le frein pour l'ensemble des pays de l'Union. Ce serait finalement mettre en danger le projet européen ; un projet qui n'est pas seulement un grand marché, mais aussi un grand dessein.

III. Ce que la France attend de ses entrepreneurs et de ses entreprises.

- a. Les entreprises doivent s'engager pour l'emploi

Mesdames, messieurs,

Ce gouvernement agit pour les entreprises. La nation a consenti un effort important. Les Français, qui sont aussi des contribuables, attendent en retour que les chefs d'entreprise et leurs représentants agissent avec responsabilité. Cette attente est légitime.

D'abord, comme vous le savez, vous êtes attendus sur l'utilisation que vous ferez des 40 milliards du CICE et du pacte. Les entreprises sont diverses ; aucune n'est comparable. Les possibilités sont donc nombreuses : améliorer vos marges, investir, embaucher, former les apprentis qui seront votre compétitivité de demain, baisser vos prix, mais aussi rémunérer davantage vos salariés. La somme de vos décisions sera un révélateur. Et les pouvoirs publics, comme nos compatriotes, seront particulièrement attentifs. Les Français n'admettraient pas - et ils auraient raison - que les dividendes versés ou que les plus hautes rémunérations explosent.

Pour mettre en œuvre ces engagements, les partenaires sociaux ont décidé d'ouvrir des négociations branche par branche. Cette décision date du 5 mars ; nous sommes fin août. Et je dois vous le dire avec franchise, comme vous avez-vous-même fait preuve de franchise tout à l'heure : trop peu de branches ont commencé ces négociations, et *a fortiori* les ont conclues. Le ministre du Travail réunira les partenaires sociaux le 10 septembre pour faire un point d'avancement pour les 50 principales branches. Moi-même, je réunirai en octobre le comité de suivi du Pacte. Mais je le dis, vous devez faire plus et plus vite.

Les Français attendent beaucoup de nous, de nous tous, sur notre capacité à nous réformer. Vous critiquez parfois la sphère publique, et la lenteur de ses réformes ... et vous avez parfois raison. Mais vous devez aussi montrer l'exemple. Un exemple bien connu, c'est le nombre des branches qui structurent notre espace économique et social, les conventions collectives : 700 ! C'est trop ! Tout le monde est d'accord là-dessus. Il faut simplifier, alléger et regrouper des branches. Et là, c'est vous qui avez la main !

b. La France a besoin d'un patronat engagé

Mesdames, messieurs les chefs d'entreprise,

Je vous rencontre souvent, et je constate que les entreprises qui réussissent le mieux sont celles qui ont su s'adapter à l'économie mondialisée.

Se développer à l'international est souvent une étape décisive que nombre d'entre vous ont franchie avec succès. Pour d'autres, le marché local semble déjà un objectif suffisant et le développement international un but inatteignable. L'Etat a alors un rôle à jouer.

Et il s'organise avec la fusion d'UBIFRANCE et de l'AFII. Les ministres doivent aussi être le VRP de la France et de ses entreprises à l'étranger. Et c'est ce même message que je délivrerai demain en clôture de la conférence des ambassadeurs.

Nous ne devons pas douter. Nous devons agir. Vous l'avez dit vous-même, Monsieur le Président. Je vous cite : la France, et donc ses entreprises, ses syndicats, ses salariés, doivent « *arrêter de se plaindre et d'attendre, se bouger, se prendre en main, réagir* ».

Voilà l'état d'esprit que nous attendons de tous, pour relever la France. Nous devons agir avec responsabilité, patriotisme, et confiance dans l'avenir.

Car la France a des ressources où puiser pour se renouveler, comme elle l'a fait mille fois par le passé : sa démographie, ses travailleurs qualifiés, volontaires, créatifs. Ses infrastructures, qui fournissent aux entreprises une aide considérable.

J'en appelle donc à la mobilisation de toutes les énergies, à poursuivre ensemble le travail.

La France a tant d'atouts. Tant d'avantages compétitifs ! A nous, à vous de vous en saisir pour faire gagner notre pays !

* * *